

## La Réforme Territoriale

La loi imposant que les Ligues correspondent aux nouveaux découpages géographiques des Régions, la Fédération et les Ligues ont engagé cette opération qui doit conduire en 2017 à 13 nouveaux Comités Régionaux à la place des 22 Ligues de Métropole.

Pour ce qui nous concerne, le Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes sera créé le 11 février 2017 par fusion des 2 Ligues Auvergne et Rhône-Alpes qui disparaissent. Un Comité Directeur de 25 membres (16 issus du territoire Rhône-Alpes, 8 du territoire Auvergne et 1 médecin) sera élu le 11 février 2017.

Cette fusion aura pour principale conséquence le rapprochement administratif et financier des 2 anciennes ligues, notamment pour les subventions Région et CNDS qui devront être communes.

Sur la plan sportif, pas de changement : les compétitions seront gérées par des Commissions Territoriales (les 16 élus Rhône-Alpins pour le Territoire Rhône-Alpes) qui correspondent aux anciennes Ligues. Les joueurs participeront donc aux compétitions régionales, comme par le passé, sur leur ancien territoire.

Ceci concerne les qualificatifs aux Championnats de France (Ex-Championnats de Ligue), les Championnats des Clubs et les autres manifestations spécifiques Rhône-Alpes qui seront conservées en l'état : Mini Bol d'Or Féminin, Trophée de Ligue Jeunes, Challenge de la Ligue et Challenge.